

Message du ministre

Depuis ma nomination à titre de ministre responsable des relations du Québec avec les communautés francophones et acadiennes du Canada, j'ai eu l'immense plaisir de rencontrer les communautés à plusieurs reprises. J'ai assisté aux assemblées générales annuelles de la Société Nationale de l'Acadie et de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, en juin 2003, de même qu'à celle de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick en septembre dernier. Toujours en septembre, j'ai participé à la Conférence ministérielle sur les affaires francophones à Winnipeg et j'ai profité de l'occasion pour rencontrer les représentants de la communauté franco-manitobaine. En novembre, j'ai aussi participé au Rendez-vous des présidents et présidentes de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. Enfin, en mars dernier, je suis allé rencontrer les représentants des communautés en Alberta et en Saskatchewan. J'entends bien, dans les prochains mois, poursuivre ma tournée des communautés.

Chacune de mes visites m'a permis d'affirmer la nouvelle volonté du gouvernement du Québec de s'inscrire pleinement au cœur de la francophonie canadienne et d'agir de façon plus concertée avec les communautés. Nous travaillons très fort pour que ce changement de perspective s'opère rapidement, de manière à insuffler un nouveau dynamisme à la collaboration trop timide établie entre la société civile du Québec et celle des communautés francophones et acadiennes du Canada.


À chaque rencontre, j'ai convié les représentants des communautés à travailler à bâtir cette nouvelle solidarité avec le Québec, une solidarité axée sur la collaboration et sur l'atteinte d'objectifs communs, exempte de paternalisme et davantage ancrée dans l'action. Cette volonté de passer de la parole aux actes s'est aussi traduite par l'annonce d'engagements concrets :

- Le Québec entend revoir en profondeur la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada élaborée en 1995 ;
- Le Québec souhaite la participation des communautés francophones et acadiennes du Canada à la conception du nouveau centre de la francophonie dans les Amériques, annoncé par le premier ministre du Québec dans son discours inaugural du 4 juin 2003 ;

- Le Québec entend désormais siéger à part entière à la Conférence ministérielle sur les affaires francophones ;
- Le Québec, toujours en collaboration avec ses partenaires de la francophonie canadienne, établira un inventaire exhaustif des dossiers prioritaires des communautés francophones vivant en situation minoritaire.

Certains de ces engagements ont déjà été remplis. Ainsi, un premier forum sur l'éducation a eu lieu en 2003, et les communautés ont été invitées à participer à la révision de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, de même qu'à la conception du centre de la francophonie dans les Amériques. Ce vaste exercice de consultation donnera lieu au Forum de la francophonie, les 30 avril, ainsi que les 1^{er} et 2 mai prochains, à Québec, forum qui rassemblera l'ensemble des communautés de la francophonie canadienne. Parallèlement, j'ai offert la collaboration du gouvernement du Québec à la mise en œuvre du plan d'action de la Conférence ministérielle sur les affaires francophones, notamment sur les éléments sur lesquels le Québec dispose déjà d'une bonne expertise, soit ceux de la santé en français, de la petite enfance, du développement économique, du développement culturel et de l'immigration.

Le travail est donc bien amorcé et les activités des prochains mois démontreront la volonté du gouvernement du Québec d'établir des relations plus soutenues avec les communautés francophones et acadiennes, ainsi qu'avec leurs gouvernements respectifs, afin d'assurer le rayonnement d'une francophonie forte, unie et fière de sa diversité.



Benoît Pelletier

Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes
et aux Affaires autochtones

Forum sur l'éducation tenu à l'automne 2003

Afin d'explorer les possibilités d'échange entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) a tenu, à Québec, un forum sectoriel sur l'éducation, les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2003, en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'Alliance canadienne des responsables et enseignants du français, langue maternelle, ainsi que le Regroupement des conseils scolaires.

Le gouvernement du Québec souhaitait ainsi donner un nouvel élan à son action auprès des communautés francophones et acadiennes du Canada, afin d'en augmenter la portée, et réexaminer son approche afin que les projets soutenus financièrement respectent les priorités des uns et des autres, soient de plus grande envergure et aient des répercussions durables, grâce à une meilleure prise en considération des stratégies de développement de la francophonie canadienne.

Au cours des assises, ont été traités les thèmes de la réussite éducative et identitaire, de l'apprentissage de la langue française, langue maternelle en milieu minoritaire, ainsi que de la formation professionnelle et technique. Les activités se sont déroulées en trois temps. D'abord, les participants ont reçu, par une série de conférences, de l'information sur les attentes et les besoins des communautés dans le secteur de l'éducation, de même que sur l'expertise québécoise en la matière. Puis, des ateliers ont permis aux représentants des communautés, des provinces et des territoires de s'exprimer sur les thèmes abordés, de faire part de leurs priorités et de formuler des propositions en vue de pallier les lacunes et les difficultés auxquelles ils se heurtent dans leur enseignement en français. Enfin, une plénière a favorisé la mise en commun des réflexions et des suggestions formulées par les participants, tant à la suite des conférences que des travaux en atelier.

Le regroupement des besoins exprimés, des solutions avancées et des projets proposés a fait ressortir certains axes de développement qui orienteront le suivi du forum. En voici la teneur :



Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Benoît Pelletier, prononçant l'allocution de clôture du Forum sur l'éducation, le 2 novembre 2003.

Le maintien et la croissance des communautés

Sur ce chapitre, les intervenants ont fait état de problèmes liés à l'intégration scolaire des immigrants de langue française, à la rétention et au maintien de l'effectif étudiant francophone, en particulier de certains ayants droit, ainsi que de problèmes relatifs à la formation professionnelle et technique offerte en français, notamment dans les domaines de la santé et des services de garde, et pour laquelle on observe une grande variation dans les programmes d'une province à l'autre, ainsi qu'une absence à peu près totale de programmes en français.

Le renforcement de la culture identitaire

Pour assurer l'avenir des communautés et favoriser le développement d'une culture identitaire, il faudra notamment compter sur des services de garde en milieu scolaire plus efficaces et sur des services aux élèves et aux parents plus étendus.

L'accès à la culture

Cette donnée est essentielle au développement des communautés, qu'il s'agisse de culture générale d'expression française aussi bien que de culture scientifique en français.

L'administration scolaire

Ce sujet de préoccupation concerne le recrutement, le perfectionnement et la rétention du personnel enseignant francophone, la pénurie de matériel scolaire en français, ainsi que la formation des administrateurs scolaires francophones travaillant en milieu minoritaire.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Cette réalité doit être prise en considération aussi bien dans l'apprentissage du français que dans l'apprentissage en français, la formation professionnelle et technique, de même que la formation continue des maîtres.

Le compte rendu du Forum sur l'éducation peut être consulté dans le site Internet du SAIC.

Forum de la francophonie à Québec en mai 2004



LE FORUM DE LA FRANCOPHONIE
une langue qui nous rassemble, un défi qui nous unit

Au cours de la dernière année, le gouvernement a entrepris plusieurs actions visant à repositionner le Québec au sein de la francophonie canadienne. Il a également amorcé une vaste révision de ses politiques publiques, de ses programmes, de ses missions et de ses façons de faire.

C'est dans ce contexte que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Benoît Pelletier, a invité, l'automne dernier, les représentants des communautés à commenter la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, adoptée en 1995, dans la perspective d'en revoir le contenu et d'en améliorer l'efficacité, l'impact et la portée. Les communautés étaient aussi invitées à formuler des suggestions en ce qui a trait au rôle que pourrait jouer un éventuel centre de la francophonie dans les Amériques. Par la suite, le ministre a lancé une invitation similaire aux quinze ministères et organismes interpellés par la mise en œuvre de la Politique afin qu'ils puissent, eux aussi, faire part de leurs commentaires et suggestions sur ces questions.

C'est dans la poursuite de ces démarches qu'aura lieu, les 30 avril, 1^{er} et 2 mai prochains, le Forum de la francophonie. Rassemblant les communautés francophones et acadiennes du Canada, la société civile québécoise, ainsi que plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec, le Forum a pour objectif :

- d'entendre les représentants des communautés francophones et acadiennes du Canada et ceux de la société civile québécoise sur les fondements, l'état et l'avenir de nos relations ;
- de fournir aux francophones de tout le pays l'occasion de développer une nouvelle solidarité ancrée davantage dans l'action ;
- d'échanger nos idées sur des moyens et des approches inédits, favorisant une convergence de nos intérêts, dans le respect des spécificités de chacun ;
- d'évaluer toutes les facettes de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada afin d'en revoir le contenu et d'en améliorer l'efficacité, l'impact et la portée ;
- d'étudier différentes options quant au rôle et aux mandats d'un éventuel centre de la francophonie dans les Amériques.

Un nouveau gouvernement, une nouvelle vision du Canada francophone

En octobre 2001, l'actuel ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Benoît Pelletier, rendait public le rapport final d'un comité sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise au sein de la fédération canadienne, comité dont il assumait la présidence. En voici quelques passages, extraits du chapitre consacré à la francophonie canadienne et révélateurs de l'action déployée par le nouveau gouvernement du Québec.

« Nous devons prioritairement chercher à renouer les liens entre le Québec et le reste de la francophonie canadienne, dans le but ultime d'établir des rapports plus égalitaires entre nos sociétés respectives, de nous entendre sur des projets communs et d'aligner nos stratégies politiques. Somme toute, nous devons élaborer un programme qui vise à consolider la place qu'occupe l'ensemble de la francophonie canadienne au centre des valeurs qui sont fondamentales pour l'avenir de notre lien fédératif. [...]

« Comme la société québécoise, les communautés francophones et acadiennes sont conscientes que, des deux langues officielles du Canada, seule la langue française est menacée en ce pays. Dans cette optique, il reste à savoir si nous voulons chercher ensemble de meilleurs moyens de mettre en commun nos convictions, notre énergie et nos efforts pour sauvegarder et étendre notre influence globale, tout en tenant compte de nos contextes différents. [...]

« Nous souhaitons ardemment que le Québec s'inclue et se reconnaisse dans le concept de « francophonie canadienne », qu'il en fasse partie intégrante et qu'il en partage les idéaux. De cette façon, le Québec ne fera pas bande à part et le fait français lui-même, en Amérique du Nord, aura plus de chance d'éviter la ghettoïsation. »

Rapport Pelletier, 2001, p. 34-43.

Dossier de la coopération interprovinciale : nouvelle entente avec le Manitoba et intensification des activités

Le gouvernement du Québec a conclu, le 3 mars 2003, un accord de coopération avec le Manitoba, province avec laquelle il avait déjà une entente sectorielle dans le domaine de l'éducation depuis 1988. La signature de cet accord, à Winnipeg, venait ainsi souligner le 15^e anniversaire des échanges bilatéraux entre les deux gouvernements. Les secteurs de la culture et des communications, de la jeunesse, de la langue française, du tourisme, de la santé et des services sociaux se sont donc ajoutés aux domaines de l'éducation et des échanges d'auteurs reconduits dans la nouvelle entente.

Pendant la première année, les deux parties se sont entendues pour lancer une première initiative dans le domaine de la santé en français, en accordant à l'Hôpital général de Saint-Boniface et au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke une subvention de 50 000 \$ destinée au soutien de sept projets de partenariat.

Recours accru à la coopération intergouvernementale en matière de francophonie

La volonté du Québec d'accroître ses activités de coopération a été formellement annoncée par le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones du Québec, M. Benoit Pelletier, à la Conférence ministérielle sur les affaires francophones, tenue à Winnipeg, les 17, 18 et 19 septembre 2003. En effet, le ministre a offert aux participants l'appui du Québec quant à la réalisation de certains aspects de leur plan d'action sur le chapitre des affaires francophones. «Une meilleure collaboration entre les gouvernements des provinces et territoires permettra de mieux coordonner notre action et de réaliser des projets de plus grande envergure, comportant des effets durables en ce qui touche le développement et la pérennité de la francophonie. Cette nouvelle collaboration aidera les Québécois et les francophones du Canada à briller parmi les meilleurs», a déclaré à cette occasion le ministre délégué.

Le ministre a poursuivi en annonçant que le Québec était ouvert à la signature d'ententes en matière de francophonie avec les partenaires de la fédération canadienne à qui il n'est pas encore lié par des accords formels. «Nous sommes également intéressés à élargir les ententes existantes pour y inclure de nouveaux secteurs de collaboration qui répondent à des besoins communs et à des intérêts mutuels», a ajouté le ministre Pelletier. Ce faisant, le gouvernement cherche à associer les ministères et organismes sectoriels du Québec et ceux des provinces et territoires à la mise en œuvre de programmes d'échange plus complets et plus soutenus, dans le respect de leurs compétences.

À la fin de l'année 2003, le Québec avait signé une entente sectorielle et des accords de coopération avec six provinces canadiennes : une entente sur l'éducation avec la Saskatchewan et des accords multisectoriels avec le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario. Au cours de l'exercice financier 2003-2004, quelque 79 projets, d'une valeur de 223 395 \$, ont été soutenus dans les domaines de la culture, des communications et de l'éducation. Comme les gouvernements du Québec et de chacune des provinces concernées y contribuent à parts égales, c'est près de 450 000 \$ qui auront été ainsi versés aux francophones du Canada.

Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés : cuvée 2003-2004

À la fin de l'exercice financier 2003-2004, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et son réseau de bureaux au Canada ont soutenu 171 projets (multirégionaux, pancanadiens, régionaux ou provinciaux), dans le cadre du Programme de soutien financier aux partenariats et au développement des communautés. Pour sa part, le bureau central de Québec a subventionné 44 projets pancanadiens et multirégionaux ; les Provinces atlantiques, 46 ; le centre du pays, 39, et l'ouest du Canada, 42. Ces 171 activités se répartissent comme suit : 105 en culture et communications, 44 en éducation, 18 en économie et 4 en santé.

Le budget jusqu'ici consacré à l'ensemble des initiatives est de l'ordre de 1 794 300 \$. Les projets subventionnés peuvent être consultés dans la banque du SAIC, à l'adresse www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie.

Des projets de partenariat d'est en ouest

PassepArt, une émission d'actualité culturelle et artistique

Une nouvelle émission de télévision intitulée *PassepArt* propose depuis quelques mois une approche inédite permettant de parcourir et de découvrir divers aspects de la culture québécoise et francophone du Canada. Alliant animations et reportages, *PassepArt* rapporte, à la façon d'un bulletin de nouvelles, toute l'actualité artistique et culturelle des quatre coins du pays, de Whitehorse à Moncton, en passant par Vancouver, Saint-Boniface, Toronto, Montréal, Halifax et St. John's. Pour la réalisation des émissions, Panacom, une entreprise québécoise de productions télévisuelles, s'associe à des partenaires et à des équipes techniques œuvrant dans huit provinces, tandis que onze correspondants dressent le portrait de la vie culturelle qui s'exprime au sein de chaque communauté francophone, chacune avec son visage et ses accents.

Par ce type d'émission, les partenaires entendent faire la promotion et la diffusion de la vie artistique et culturelle francophone de l'ensemble du Canada. *PassepArt* permettra d'établir, au cours de ses trois années d'existence, des collaborations durables entre la francophonie du Québec et celle des communautés canadiennes. Le magazine télévisé *PassepArt* donnera également lieu à l'émergence et à la réalisation d'activités qui pourront résulter en partenariats structurants. *PassepArt* est diffusée de façon hebdomadaire sur TV5, dans tout le Canada. Le site Internet PassepArt.ca permet également de consulter les entrevues, les portraits d'artistes de même que les reportages diffusés lors des émissions.

Organismes culturels de la francophonie canadienne et municipalités : partenariat en cours

La Fédération culturelle canadienne-française et l'Université du Québec à Trois-Rivières ont entrepris la réalisation d'une recherche-action visant à faire valoir l'apport de la culture à la qualité de la vie d'une municipalité francophone en milieu minoritaire. Cette collaboration s'est amorcée par une étude qualitative sur les divers organismes et modèles d'intervention susceptibles de concrétiser le projet. Par ailleurs, la production d'un guide de démarchage à l'intention des organismes cibles est en cours, lequel leur proposera des stratégies d'approche auprès de leur municipalité afin d'établir avec elle des partenariats. Suivra une étape d'accompagnement des organismes qui correspondra aux modèles d'application du guide.

Les avancées culturelles du Québec et son expertise, alliées à celles des communautés, permettront de sensibiliser les organismes culturels des communautés francophones et acadiennes aux possibilités de partenariat avec leur municipalité. Les organismes culturels

disposeront ainsi d'arguments et posséderont les outils leur permettant d'entreprendre cette démarche. Mieux positionnés au sein de leur communauté, ils seront à même de diversifier leurs sources de financement, tout en favorisant le rayonnement de la langue française. Du côté québécois, le travail théorique et l'accompagnement sur le terrain susciteront une rétroaction qui viendra enrichir la réflexion et les pratiques.

La plus importante municipalité acadienne construit son centre-ville

Selon Statistique Canada, Dieppe, au Nouveau-Brunswick, est la ville ayant connu le plus haut taux de croissance au pays entre 1996 et 2001, soit 17 %. En 2001, sa population était de 14 951 habitants et elle n'a cessé d'augmenter depuis. Les nouveaux arrivants, originaires en majorité du nord-est de la province, viennent s'installer dans une ville déjà francophone à 82 %. Dieppe s'est développée dans le prolongement de la trame urbaine de sa voisine, Moncton. Les autorités de Dieppe ont décidé qu'il était maintenant temps d'assurer le développement planifié du centre-ville.

S'étant donné pour mission de devenir un foyer culturel unique, la ville de Dieppe souhaite que le français et la culture acadienne y occupent une place d'honneur, au point où elle puisse mériter pleinement son qualificatif d'«étoile d'Acadie». Pour l'aider dans cette démarche, la municipalité a fait appel à la fondation Rues Principales, un organisme québécois à but non lucratif qui développe des ententes de service avec les municipalités de toute taille, désireuses de prendre en main le développement et la revitalisation socioéconomique de leur milieu. La Fondation a donc proposé un projet préliminaire de développement d'un centre-ville prévoyant entre autres choses que la langue d'affichage y serait représentative du caractère francophone de la ville.

À la faveur d'une aide financière obtenue du gouvernement du Québec, en vertu des programmes d'appui à la francophonie canadienne, des premiers pas ont été franchis vers la création de la Corporation de développement économique de la ville de Dieppe. Les deux partenaires ont également tenu des rencontres avec la population et plusieurs organismes de la ville. Cet exercice leur a permis d'élaborer une vision de ce que deviendra le centre-ville de Dieppe et de déterminer les actions à entreprendre et leur plan de mise en œuvre.

Fêtes de la Nouvelle-France en Acadie

Le Comité organisateur des Fêtes de la Nouvelle-France souhaite mettre sur pied, pour son édition 2004, une vitrine acadienne sur le site de la Batterie Royale, à Québec. L'organisme québécois croit qu'il s'agit d'une chance unique pour les communautés acadiennes de l'Atlantique et leur gouvernement de faire la promotion de la culture acadienne et des attraits touristiques qui la mettent en valeur, ainsi que des circuits d'hébergement et de restauration en français qui sont offerts en Acadie. Pour sa part, la Corporation des fêtes de la Nouvelle-France poursuit son objectif de présenter l'ensemble des régions que recouvrait la colonie française entre 1608 et 1763. C'est pourquoi une mission s'est déroulée en Acadie, en février dernier, afin de proposer aux responsables de la Commission du tourisme acadien du Canada atlantique le développement d'un partenariat à cet égard.

S'amuser tout en s'initiant aux sciences en français

Les membres de l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens travaillent de pair avec les journalistes du magazine *Québec Science* afin de proposer des activités d'apprentissage aux élèves du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire. Ce projet, qui en est à sa troisième année d'existence, a permis de développer, jusqu'à maintenant, plus d'une cinquantaine de fiches pédagogiques en langue française portant sur les sciences et la technologie.

Les fiches proposent des activités à partir d'un ou de plusieurs articles tirés du magazine. Dans un premier temps, les élèves réalisent l'activité proposée avec l'aide de leurs instituteurs, de parents ou d'amis. Dans un deuxième temps, ils appliquent la démarche expérimentée dans leur communauté et font rapport des résultats et de l'apprentissage obtenus par écrit. Les fiches peuvent être consultées à l'adresse Internet www.franco.ca/aefo/sciences.html.

Les partenaires envisagent maintenant de créer une nouvelle rubrique dans le site Cybersciences-junior.org qui favorisera une plus grande interaction avec les élèves. Ces derniers, des francophones de l'ensemble du Canada, pourront alors s'initier aux sciences tout en s'amusant.

Un site Internet pour les formateurs en alphabétisation

Depuis le mois de juillet 2003, le site Internet Action-Alpha.ca permet aux spécialistes en alphabétisation francophones de tout le Canada d'y puiser des ressources et d'obtenir des renseignements concernant tous les aspects de leur travail.

Le projet, lancé en 2001 par le centre J'aime apprendre inc., de Cornwall, en Ontario, vise à dresser le portrait global des diverses méthodes et approches développées en alphabétisation, et plus particulièrement en ce qui concerne le cheminement d'un apprenant, de son arrivée dans un centre d'alphabétisation jusqu'à six mois après son départ. Le site Action-Alpha.ca présente une page d'accueil générale dans laquelle les formateurs sont invités à pointer la province de leur choix. Cette sélection leur permet d'accéder facilement au matériel andragogique et pédagogique de la province.

La conception technique du site Action-Alpha.ca est déjà terminée et les provinces sont prêtes à recevoir dans leur propre site le contenu soumis par les responsables et intervenants. Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine a invité les formateurs québécois à soumettre leurs outils de travail afin qu'ils soient traités et mis en ligne; ce matériel sera accessible dans le site Action-Alpha.ca. Au Canada, il y a plus de 400 programmes de langue française et près de 2 000 formateurs francophones.

Création d'un programme court de formation universitaire en développement communautaire

Une mission exploratoire effectuée au printemps 2002 a permis à la Société d'éducation de l'Alberta, aussi connue sous le nom d'Éduk, d'envisager la possibilité de concevoir, conjointement avec la Télé-université du Québec (Téluq), une formation destinée aux travailleurs du milieu communautaire. Les discussions ont fait ressortir qu'un programme court, offert sous forme d'enseignement à distance, serait la meilleure formule. Ne nécessitant pas de cours obligatoire, celle-ci présente un maximum de souplesse et permet d'opter pour un cheminement personnalisé, en fonction des besoins professionnels propres à chaque étudiant.

À la suite de cette rencontre fructueuse, les deux organismes ont élaboré un projet de partenariat d'une durée de trois ans. Au cours de cette période, ils comptent développer un programme universitaire de premier cycle consacré aux différentes compétences permettant de maximiser le plein potentiel des travailleurs communautaires, notamment la gestion des ressources humaines et financières, le lobbying, les communications et l'économie. Le programme devrait donner lieu à une attestation d'études en développement communautaire, ce qui favorisera la reconnaissance de la formation auprès des employeurs. En outre, les diplômés auront la possibilité de poursuivre leur formation universitaire, s'ils le désirent.

Pour mener à bien ce projet, qui répond à un réel besoin dans l'Ouest canadien, les partenaires tireront profit de leur expertise respective, soit les trente années d'expérience en enseignement à distance de la Téluq et la connaissance approfondie du développement communautaire en situation minoritaire d'Éduk. Pour l'institution québécoise, le programme constituera une nouvelle offre qui, mise à l'essai, sera exportable au Québec et à travers le Canada. Quant à l'organisme albertain, en plus de son association avec la Téluq, il sera en mesure de répondre à la demande en offrant une formation des plus utiles à la communauté qu'il dessert. En effet, l'inscription de travailleurs communautaires à un programme adapté assurera leur perfectionnement à court terme, appuyant ainsi les intervenants franco-albertains dans le développement global de leur communauté.

Nouvelles brèves

Nouveau chef de poste au Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques

Le Conseil des ministres a procédé, le 17 septembre 2003, à la nomination de M. Richard Barrette à titre de chef de poste du Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques. M. Barrette connaît bien le Canada, le Québec et les communautés francophones et acadiennes, puisqu'il a occupé diverses fonctions au sein d'organismes qui les représentent. En effet, après des études en histoire et en science politique, il a été, au début de sa carrière, directeur général de la Fédération franco-ténoise, puis directeur général adjoint de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Par la suite, il a été directeur du Bureau de Québec, de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, avant de devenir directeur général de cette fédération, en 1997, poste qu'il a occupé jusqu'à tout récemment.

C'est avec beaucoup de fierté que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, M. Benoit Pelletier, a salué l'entrée en poste de M. Barrette: « Cette nomination s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'établir de nouveaux rapports avec les communautés francophones et acadiennes, ce qui permettra d'insuffler un dynamisme encore plus fructueux à nos relations », a déclaré le ministre. M. Barrette est entré en fonction, à Moncton, le 6 octobre 2003.

Programme d'échange d'une durée de six mois

Un programme du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) permet maintenant à des élèves francophones du Québec et à des élèves anglophones ou francophones des provinces canadiennes d'améliorer leur connaissance de l'anglais (programme francophone-anglophone) ou du français (programme francophone-francophone) pendant une période de six mois.

Au Québec, le programme est destiné aux élèves francophones des 3^e et 4^e secondaires qui fréquentent une école dont la langue d'enseignement est le français. L'élève est jumelé à un ou une élève de l'une des provinces participantes (l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador), chacun séjournant dans la famille de l'autre et fréquentant la même école pendant deux périodes de trois mois: de septembre à décembre, à l'extérieur du Québec, et de février à mai au Québec.

Des renseignements supplémentaires se trouvent dans le site Internet du MEQ, à l'adresse suivante: www.meq.gouv.qc.ca/daic/echanges.htm.

Dates à retenir

MARS

5-22 mars

Francofête, Semaine du français et de la Francophonie (Québec)

7-21 mars

Semaine nationale de la Francophonie, de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

16 mars

Remise des insignes de l'Ordre des francophones des Amériques et du Prix du 3 Juillet-1608

20 mars

Journée internationale de la Francophonie

24-28 mars

Salon du livre de l'Outaouais, Gatineau (Québec)

AVRIL

1^{er}-4 avril

Salon du livre d'Edmunston (Nouveau-Brunswick)

14-18 avril

Salon international du livre de Québec (Québec)

30 avril-2 mai

Forum de la francophonie sur la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada et la création d'un centre de la francophonie dans les Amériques (Québec)

MAI

Colloque national francophone sur la formation à distance, Montréal (Québec)

JUIN

16-20 juin

Assemblée générale annuelle de la Fédération culturelle canadienne-française (Île-du-Prince-Édouard)

24 juin

Fête nationale du Québec (Québec)

Assemblée générale annuelle de la Société Nationale de l'Acadie

JUILLET

31 juillet

Cérémonies d'ouverture du Congrès mondial acadien 2004, Île Sainte-Croix (Nouvelle-Écosse)

AOÛT

13-14 août

Troisième Sommet des femmes en Acadie, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

13-15 août

Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse)

16-18 août

Assemblée générale annuelle de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, Halifax (Nouvelle-Écosse)

La publication du bulletin d'information *En partenariat* est coordonnée par la Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec, du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec. Il vise à diffuser la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, tout en facilitant la circulation de l'information entre les personnes et les organismes intéressés. Ce bulletin est disponible en version papier et sur support électronique.

Pour un abonnement ou un changement d'adresse :

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec
875, Grande Allée Est, bureau 2.500, Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : (418) 643-4564

Télécopieur : (418) 646-5420

Courriel : martin.fournier@mce.gouv.qc.ca

Site Web : www.mce.gouv.qc.ca/saic/francophonie/

Responsable du bulletin : Martin Fournier

Collaboration : Ghislain Beaudin, Jacques Beaumier, Josée Martel, Christine Vézina, ainsi que le Secrétariat à la communication gouvernementale du ministère du Conseil exécutif

Conception graphique : Louise Paquin graphiste inc.

Révision linguistique : Michelle Collard,

Secrétariat à la communication gouvernementale

Dépôt légal – 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Volume 4, numéro 1, avril 2004

ISSN 1496-2535

La reproduction des textes est autorisée avec la mention de la source.

Envoi poste-publication #40703001